

# BIOÉTHIQUE

## Qu'est-ce que c'est ?

**Bio = la vie. Ethique = morale. C'est donc un comportement face aux problèmes qui touchent à la vie. Des lois existent déjà mais elles vont être révisées. L'Église s'intéresse à ces questions et donne un éclairage chrétien aux problèmes qui se posent dans un livre intitulé : "Bioéthique, propos pour un dialogue" coécrit par six évêques français, dont Mgr d'Ornellas. Il ne s'agit pas pour eux d'imposer des idées ni de réguler des pratiques, mais d'amorcer un dialogue avec tous les humains que ces problèmes concernent. Les deux idées majeures de l'ouvrage sont : "un grand oui à la vie" et "la personne vulnérable, pierre d'angle de l'éthique". Essayons d'y voir clair.**

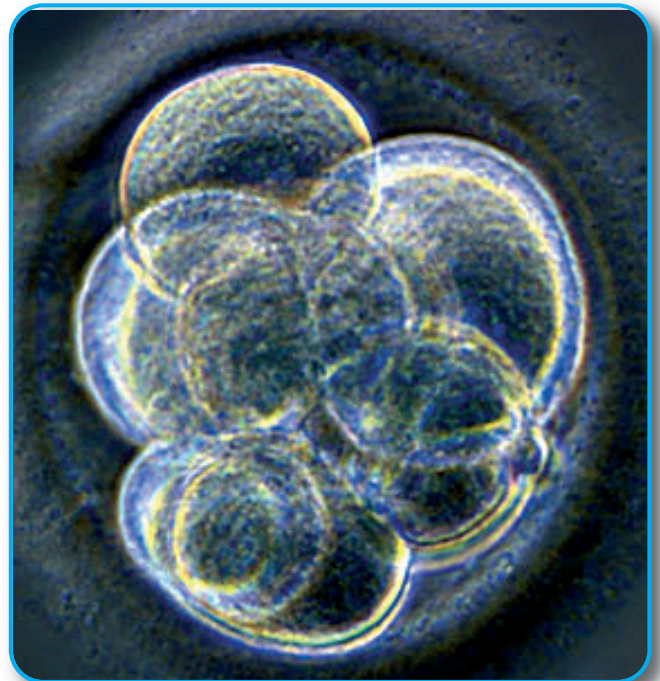
### Cellules-souches et embryons

**M<sup>me</sup> X :** M<sup>me</sup> B. souffre de la maladie d'Alzheimer. C'est difficile à vivre, son mari n'en peut plus... il va devoir la placer !

**M<sup>me</sup> Y. :** Il paraît qu'en utilisant des **cellules-souches**, les médecins pourraient remédier aux maladies du système nerveux, mais on dit aussi qu'il y a plusieurs sortes de cellules-souches, les embryonnaires, celles du sang de cordon...

**M<sup>me</sup> X. :** Oui, et en France on n'est pas autorisé à travailler sur les embryons, sauf pour les cinq ans à venir et sous certaines conditions.

*L'Église invite ici à se tenir à une politique de santé réfléchie, laquelle conduira à éviter de privilégier l'intérêt particulier par rapport au bien commun. Elle refuse la destruction des embryons.*



Mais avec les cellules-souches pluripotentes induites ou celles issues du sang du cordon ombilical, beaucoup d'espoirs sont permis.

M<sup>me</sup> B. sera peut-être bénéficiaire de nouvelles thérapeutiques. Je l'espère.

## Don d'organes et indisponibilité du corps humain

Monsieur C. a subi une greffe de rein il y a deux ans. Il n'est pas dialysé. Il a reçu plusieurs transfusions de sang. Son fils a accepté une plasmaphérèse pour lui donner des plaquettes. Malheureusement, voilà qu'il est question pour Monsieur C. de subir une greffe de foie. Bientôt le corps humain va devenir un magasin de pièces détachées ! sou-pire M<sup>me</sup> D.



*L'Eglise insiste sur le respect de l'intégrité du corps humain, sur le fait que le consentement du donneur est essentiel comme la finalité thérapeutique de l'acte.*

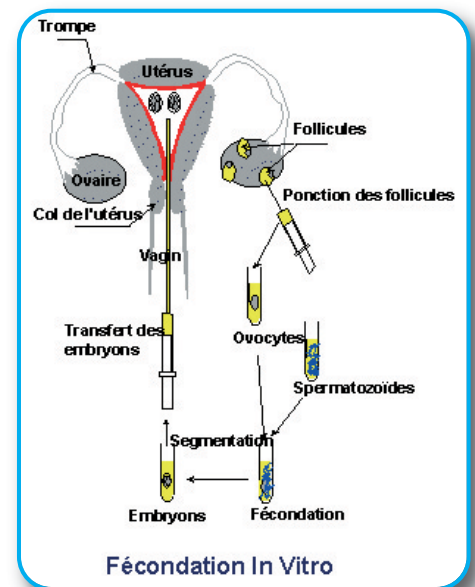
**M<sup>me</sup> E. :**

C'est bien là le problème. Corps et personne sont les deux faces d'une même réalité. Les dons doivent être anonymes et gratuits et il faut respecter l'indisponibilité du corps humain, sauf pour les "produits" que l'on considère depuis longtemps comme cessibles : sang, gamètes, plaquettes et organes qui dépendent du consentement libre des donateurs. On ne peut pas faire du n'importe quoi !

## Assistance médicale à la procréation

**M<sup>me</sup> J. :** J'ai vu ma belle sœur Christine, elle ne parvient pas à avoir d'enfant. Elle va se tourner vers l'assistance médicale à la procréation (A.M.P.). C'est son mari qui est stérile. Ils vont aller à Lille ; là elle pourra bénéficier des gamètes d'un donneur anonyme.

**M. F. :** Là-bas, ce sont des spécialistes ! C'est à Lille que le premier bébé "fivette" a vu le jour. (Le procédé consiste à provoquer une ovulation, à recueillir les ovocytes dans les follicules, à les mettre en présence de spermatozoïdes sains. Une fois les ovocytes fécondés, ils sont "cultivés" quelques jours et transplantés dans l'utérus de la mère. Ceux qui sont en surnombre sont congelés et gardés.) Le problème c'est qu'avec ces méthodes, on a un nombre d'embryons très important. Il faut les congeler et, un jour, peut-être faudra-t-il les supprimer...



*Il serait regrettable, selon la pensée de l'Eglise, de supprimer quantité d'embryons non "utilisés". De même, il n'est pas question d'envisager, pour le moment, d'accéder aux demandes d'assistance médicale à la procréation pour les célibataires ou les couples de même sexe.*

**M<sup>me</sup> J. :** Oui, c'est une grave question. Et puis l'enfant n'a pas droit de connaître l'identité du donneur... Il ne sait pas d'où il vient... Tout de même, j'aimerais bien que Christine et son mari puissent avoir un enfant !

## Mères de substitution ou mères porteuses

**M<sup>me</sup> L. :** Qu'est-ce que tu penses des mères porteuses, Janine ?

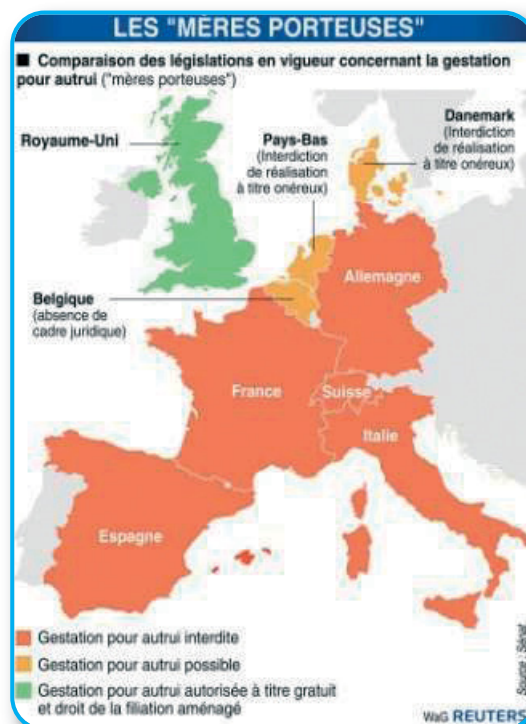
**Janine :** Je pense que c'est une question difficile. Je comprends les couples qui désirent un enfant, les femmes qui souffrent de ne pouvoir donner la vie... Mais as-tu pensé aux liens qui se tissent entre la mère et le fœtus ? Il paraît qu'il reconnaît la voix de celle qui le porte, qu'il a des "relations" plus profondes que l'on ne pense avec elle. Et tout d'un coup, voilà que l'on va le séparer de celle dans l'utérus de laquelle il a vécu neuf mois ! Cela peut entraîner des traumatismes psychologiques.

**M<sup>me</sup> L. :** Et si la maternité pour autrui est demandée par un couple homosexuel ?

*L'Eglise  
n'envisage pas  
de légaliser  
la pratique  
des mères  
porteuses.*

**Janine :** Là encore je me pose bien des questions. C'est d'autant plus compliqué que la M.P.A. (maternité pour autrui)

n'est pas autorisée dans tous les pays. En France, c'est interdit. En Europe, il y a des tolérances. Aux U.S.A. (dans certains états) c'est même payant ! Ce sera sûrement un sujet de controverse dans les débats qui vont avoir lieu.



## Diagnostic prénatal

Marie et Vincent sont bouleversés. Leur médecin vient de leur apprendre que l'enfant qu'"ils" attendent n'aura qu'un bras. Vont-ils le garder ? Ils se posaient la question, jusqu'au jour récent où ils ont vu un film au Figra (festival international du film de grand reportage d'actualité) : "Une vie normale" de Sofia Arede. L'histoire d'un jeune portugais né sans jambes et avec des bras tronqués. Aujourd'hui, à 28 ans, il est complètement autonome, joue au foot, nage, conduit, fait des études de journalisme et joue dans une pièce de théâtre. Une sacrée leçon de vie ! Bien sûr, il constitue une exception... mais Marie et Vincent veulent désormais garder la petite qui va naître de leur amour. Ils pensent qu'il faudrait **mieux informer et éduquer la population. Donner des informations exactes, complètes et compréhensibles**, expliciter les possibilités d'**aide et de soutien** à la naissance de l'enfant. Il faut dire un **"grand oui à la vie"** mais aussi comprendre et faire preuve de compassions devant des situations "insupportables".

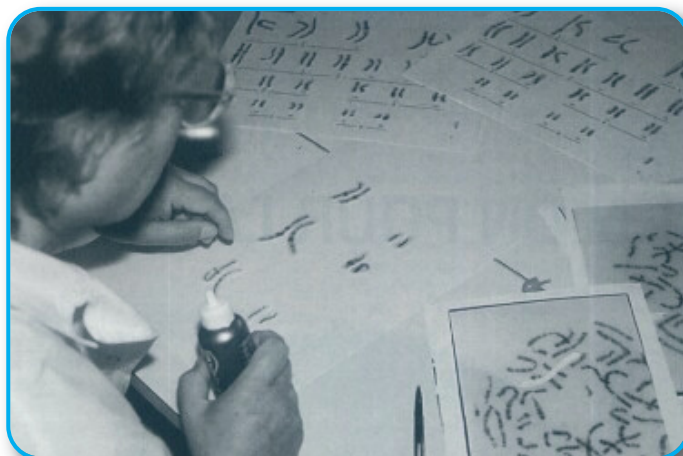


*Les  
résultats des  
tests de médecine  
prédictive ne doivent  
pas, légalement, conduire  
à la pratique de  
l'avortement,  
selon l'éthique de  
l'Eglise.*

## Euthanasie et fin de vie

Papy R. est en fin de vie. Il cumule un cancer des os, une maladie de Parkinson et un syndrome d'Alzheimer. Il souffre énormément. Paulette l'aime et l'a toujours aimé. Elle se demande depuis peu si abrégé les souffrances de Papy ne serait pas tout simplement humain...

*L'Eglise préconise les soins palliatifs et la mise en œuvre de thérapeutiques permettant d'éviter la souffrance aux grands malades mais demeure ferme sur le respect de la vie, lequel ne permet pas la légalisation de l'euthanasie.*



Son grand fils lui dit qu'il faudrait que son père lui-même demande un traitement qui pourrait le soulager mais aussi... le conduire à la mort. Il ajoute : "Tu sais, maman, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir".

C'est un optimiste. Paulette pleure et ne répond pas.

## Conclusion

Dieu a donné à l'homme la vie, la connaissance, la liberté et l'amour.

A lui d'en user dans le respect de la plus grande dignité de la personne, dans le souci de la conduire au meilleur épanouissement physique, mental, spirituel possible, et par là, pour le chrétien, de répondre à sa vocation d'enfant de Dieu qui est la sienne.

Le travail est difficile, le chantier nouveau est immense, la tâche risquée mais aimantée par l'espérance d'une vie meilleure.

